

abrdn SICAV I - Select Emerging Markets Bond Fund



Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus de l'OPCVM/Document d'information et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC), le cas échéant, avant toute prise de décision finale en matière d'investissement.

A Acc Hedged EUR
31 juillet 2024

Objectif

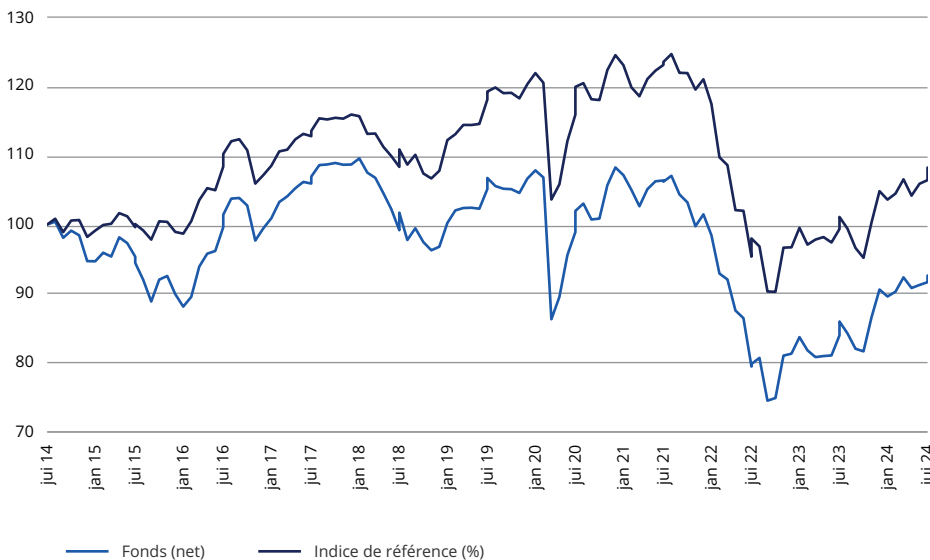
Le Fonds vise à réaliser une combinaison de revenu et de croissance en investissant dans des obligations (titres assimilables à des emprunts qui peuvent verser un taux d'intérêt fixe ou variable) émises par des sociétés, des gouvernements ou d'autres organismes, dans des pays émergents.

Le Fonds vise à générer une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le JP Morgan EMBI Global Diversified (USD), avant frais.

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations émises par des sociétés, des gouvernements ou autres organismes de pays émergents.
- Les obligations peuvent être de toute qualité de crédit et jusqu'à 100 % peuvent être investies dans des obligations de qualité inférieure à la catégorie investment grade.
- Les investissements en obligations suivront l'approche d'investissement « Select Emerging Markets Bond Promoting ESG » (l'« Approche d'investissement », qui est disponible sur www.abrdn.com, sous Fund Centre.
- Cette approche évalue les caractéristiques environnementales, sociales, de gouvernance et politiques (ESGP) des émetteurs souverains, ce qui se traduit par l'attribution d'un score ESGP à chaque émetteur. Le score ESGP permet d'exclure de l'univers d'investissement un sous-ensemble de pays se situant en dessous d'un certain seuil.
- Outre le seuil d'exclusion, une évaluation qualitative prospective de l'orientation de la tendance est réalisée, ce qui permet de passer outre les exclusions lorsque les faiblesses des ESGP sont traitées de manière adéquate par l'émetteur et que cela ne se reflète pas dans les données.
- Pour les obligations d'entreprise, l'abrdn ESG House Score est utilisé pour exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, conformes au Pacte mondial des Nations unies, relatives aux armes controversées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique.
- Les investissements sont autorisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables émises par des entreprises ou pays exclus par le filtrage environnemental, lorsque le produit de ces émissions peut être considéré comme ayant un impact environnemental ou social positif.
- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

Performance



Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (net) (%)	1,05	3,39	2,24	7,76	-4,47	-2,81	-0,77
Indice de référence (%)	1,71	4,48	3,26	7,08	-4,32	-1,92	0,80

Rendements annuels discrets - jusqu'à 31/7

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds (net) (%)	7,76	7,72	-24,92	4,16	-4,49	4,97	-4,90	5,47	7,40	-5,57
Indice de référence (%)	7,08	3,18	-20,72	3,02	0,57	7,58	-2,37	3,04	10,16	0,06

Données de performance : Action Class A Acc Hedged EUR

Historique de l'indice de référence: Indice de référence – Indice JP Morgan EMBI Global Diversified (Hedged en EUR)

Source : Lipper. Base : Rendement absolu, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis, (EUR).

Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourrez récupérer. « Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'objectif de performance / le comparateur de performance / l'indice de référence du portefeuille. Toutes les données sur le rendement incluent les frais de gestion des placements, les frais d'exploitation et les dépenses, et supposent le réinvestissement de toutes les distributions. Les retours fournis ne reflètent pas les frais de vente initiaux et, s'ils étaient inclus, le rendement indiqué serait inférieur. Cette classe d'actions à risque de change de base n'a pas de référence avec un niveau de couverture de change équivalent à celui de la classe d'actions. Veuillez consulter la fiche technique de la classe d'actions primaire pour connaître la performance par rapport à l'indice de référence.

La performance passée n'est pas une indication des rendements futurs.

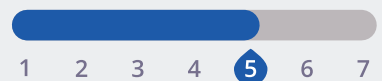
Faits marquants

Gérant(s)	Global Emerging Market Debt Team
Date de lancement du fonds	15 août 2001
Date de lancement de la catégorie d'actions	11 juillet 2007
Société de gestion	abrdn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	USD 371,1m
Nombre de titres	149
Indice de référence	Indice JP Morgan EMBI Global Diversified (Hedged en EUR)
Rendement à l'échéance hors instruments dérivés ¹	9,20%
Droits d'entrée (maximum) ²	5,00%
Commission de gestion annuelle	1,50%
Montant des frais courants ³	1,67%
Investissement initial minimal	USD 1 000 ou l'équivalent en devise
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	USD
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	B3Y8Z83
ISIN	LU0376989207
Bloomberg	ABEMA2A LX
Citicode	AKY2
Reuters	LP68059316
Valoren	11486983
WKN	A1C4LB
Domiciliation	Luxembourg

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Rendements généralement plus faibles

Risque plus élevé Rendements généralement plus élevés



Cet indicateur reflète la volatilité du cours de l'action du fonds au cours des cinq dernières années. Consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de l'OPCVM ou le Document d'Information Clé du PRIIP pour plus d'informations.

Principaux risques

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres.

Service aux investisseurs
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
+ 352 4640 1 0820 (International)
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement
- Par le biais de l'application de l'approche d'investissement, le Fonds a un minimum attendu de 10 % en investissements durables.
- L'engagement avec les équipes de gestion des entreprises fait partie du processus d'investissement et du programme de gestion continue d'abrdrn. Dans le cadre de cette implication, jusqu'à 5 % des actifs peuvent être investis dans des entreprises de secteurs à forte émission de carbone, qui sont considérées comme ayant des cibles ambitieuses et crédibles de décarbonation de leurs opérations, afin de soutenir leur transition pour se conformer aux filtrages environnementaux.
- L'indice de référence est utilisé en tant que point de référence pour la construction de portefeuille et en tant que base de définition des contraintes de risque, mais il n'intègre aucun critère de développement durable.
- Afin d'atteindre son objectif, le Fonds ouvrira des positions dont les pondérations divergent de celles de l'indice de référence ou investira dans des titres qui n'y figurent pas. Les investissements du Fonds peuvent diverger considérablement des titres qui composent l'indice de référence et leurs pondérations.
- En raison de la nature active du processus de gestion, le profil de performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celui de l'indice de référence sur le long terme.

Top Ten Holdings

Saudi (Govt Of) International 5% 2049	2,8
Dominican (Govt of) 6% 2028	2,6
Mozambique International 5% 2031	2,4
Qatar (Govt of) 4.817% 2049	2,2
Qatar (Govt of) 5.103% 2048	2,1
Pertamina Persero PT 6.5% 2041	2,0
Kenya (Govt of) 7% 2027	2,0
Brazil (Govt of) 6% IL 2050	1,9
Kingdom Of Morocco 4% 2050	1,8
Georgian Railway Jsc 4% 2028	1,7
Assets in top ten holdings	21,5

Pays (%)

Colombie	5,5
Arabie saoudite	4,8
Afrique du Sud	4,7
Qatar	4,1
République dominicaine	3,9
Brésil	3,4
Guatemala	3,2
Indonésie	3,1
Autres	63,5
Liquidités	3,7

Devise (%)

USD	87,0
EUR	4,1
ZAR	1,9
BRL	1,8
PEN	1,6
COP	1,5
PHP	1,0
TRY	1,0

Source : abrdrn 31/07/2024

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

Note de crédit (%)

AA	4,9
A	6,7
BBB	23,9
BB	30,1
B	13,6
CCC	12,6
CC	0,3
C ou qualité inférieure	4,1
N/R	3,8

Composition par actif (%)

Emprunt d'État	79,1
Titres quasi-souverains	6,8
Énergie	3,7
Institutions financières	1,8
Services de télécommunication	1,5
Immobilier	1,0
Services aux collectivités	0,9
Biens de consommation courante	0,5
Autres	1,2
Liquidités	3,7

- (d) Les pays émergents sont des pays généralement considérés comme relativement moins développés ou industrialisés, et les investissements dans les pays émergents sont soumis à une amplification des risques applicables aux investissements étrangers. Ces risques sont plus importants pour les titres des entreprises des pays émergents, car ces pays possèdent généralement des gouvernements moins stables, des monnaies plus volatiles et des marchés moins bien établis.
- (e) Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à rendement moins élevé.
- (f) Les titres convertibles sont des investissements dont la forme peut être changée par la survenue de certains déclencheurs. Ils peuvent donc présenter un risque de crédit, un risque lié aux actions et un risque de taux d'intérêt fixe. Les obligations convertibles contingentes (« CoCos ») sont similaires aux titres convertibles mais s'accompagnent de déclencheurs supplémentaires, ce qui signifie qu'elles sont plus vulnérables face aux pertes et aux fluctuations de prix volatiles, et deviennent donc moins liquides.
- (g) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.
- (h) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endettre le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Stats sur les risques

Alpha [^]	1,51
Volatilité de l'indice de référence (SD) [^]	10,70
Bêta [^]	1,09
Volatilité du fonds (SD) [^]	11,96
Ratio d'information [^]	0,41
R ^{2^}	0,95
Ratio de Sharpe [^]	-0,11
Erreur de suivi [^]	2,77
Duration effective (années)	6,64

Source : abrdrn. [^] Rendements annualisés sur trois ans.

Utilisation d'instruments dérivés

- Les instruments dérivés ne seront utilisés qu'à des fins de couverture ou pour fournir des expositions qui pourraient être réalisées en investissant dans les actifs dans lesquels le fonds est principalement investi. L'utilisation de produits dérivés est contrôlée afin de veiller à ce que le fonds ne soit pas exposé à des risques excessifs ou involontaires.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

¹Le rendement à 31/07/2024 est le rendement qui serait réalisé sur une obligation ou un autre titre de créance si le titre était détenu jusqu'à la date d'échéance.

²Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

³Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 1.50% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux. D'autres coûts s'appliquent. Le chiffre des autres charges d'exploitation (ACE) correspond au total des dépenses payées par chaque catégorie d'actions, par rapport à sa valeur liquidative moyenne. Cela comprend les frais de gestion annuels, les autres frais d'exploitation et tout élément synthétique pour incorporer les frais courants de tout placement admissible sous-jacent. Les ACE peuvent fluctuer à mesure que les coûts sous-jacents changent. Lorsque les coûts sous-jacents ont changé, les ACE divulguées dans les documents d'offre du Fonds seront mises à jour pour refléter les changements actuels.

Les catégories d'actions Hedged visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de base du Fonds et la devise de la catégorie d'actions. Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une " SICAV ").

Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres.

Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays.

Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant, ainsi que le dernier rapport annuel audité (et le rapport semestriel non audité suivant, si publié) et dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, sur www.abrdn.com, ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Les investisseurs potentiels doivent lire attentivement le prospectus avant d'investir.

En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du fonds peuvent être obtenus auprès du représentant et agent payeur du fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tél. 058 212 63 77).

En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'agent payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milan.

En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : BNP Paribas Securities Services, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France.

En Espagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de Allfunds Bank S.A., c / Estafeta nº6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas - Madrid - Espagne. Aux fins de la distribution en Espagne, la Société a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 107. Ces documents sont également disponibles sur www.eifs.lu/abrdn, y compris : les statuts ; les informations sur la manière dont les ordres (souscription et rachat) peuvent être effectués et comment le produit du rachat et du remboursement est payé ; les informations et accès aux procédures et arrangements relatifs aux droits des investisseurs et au traitement des plaintes.

Au Royaume-Uni, société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

Royaume-Uni (RU) : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Suisse : Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.